Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud (77-91)

Elaboration d'une étude territoriale en santé dans le cadre de la préfiguration du SCoT

Maître d'Ouvrage :
Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud
Mandataire Territoire Durable : Vizea
Cotraitants : ACADIE, Hippocrate Développement

Territoire :
- 23 communes
- 351 608 habitants
- 221.2 km²
- Territoire urbain
- Offre médicale faible par rapport au reste de l'IDF

Durée de la mission : 11 mois

Eléments clés de la mission :

→ Concertation et sensibilisation
- *Mobilisation des élus et des services*
- ***Ateliers/séminaires***
- *Livrables communicants et pédagogiques*

→ Diagnostic territorial interpellatif :
- *Panorama de l'offre médico-sociale et de l'accès aux soins*
- *État des lieux de la situation territoriale et de l'état de santé général de la population générale*
- *Recensement des acteurs territoriaux en lien avec la santé et de leurs visions stratégiques*
- *Veille documentaire et recensement des bonnes pratiques sur les liens entre santé et aménagement du territoire*

→ Construction et animation du réseau des acteurs du territoire sur la santé
- *Partage du diagnostic et de ses interpellations à un réseau plus large d'acteurs en lien avec la santé sur le territoire*
- *Ateliers sur la thématique de l'offre de soin*
- *Ateliers sur la thématique des modes de vie et environnements*
- *Formalisation des enjeux prioritaires de santé publique et environnementaux*

→ Définition et concrétisation des pistes d'actions pour Grand Paris Sud et formalisation des partenariats
- *Formulation et hiérarchisation des pistes d'actions*
- *Définition de des grands principes en matière de santé publique dans le SCoT*
- *Concrétisation des engagements via l'organisation d'ateliers de travail resserrés*

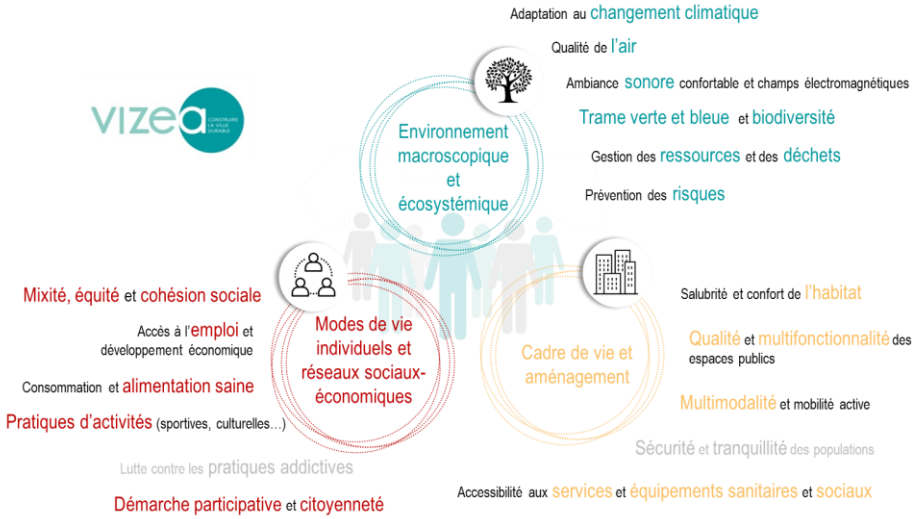

APPROCHE SANTE TERRITORIALE DE VIZEA

*La Communauté d'agglomération Grand Paris Sud s'est dotée d'un projet de territoire, qu'elle approfondit et décline aujourd'hui, notamment à travers un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Alors que la **santé est un enjeu majeur du territoire**, marqué globalement par une offre médicale faible comparativement au reste de l'Ile-de-France et, dans certains secteurs urbains par des indicateurs très préoccupants de faible recours au soin et de mauvaise santé, les élus souhaitent mettre la santé au cœur des préoccupations de l'ensemble des actions de la communauté d'agglomération, et plus largement, de fédérer autour d'elle un écosystème d'acteurs.*

Aussi, cette mission ne vise pas seulement à établir un diagnostic de la santé des habitants du territoire, même si elle doit indiscutablement se construire à partir d'un certain nombre de données fiables, partagées et actualisées pour cerner les enjeux. La mission vise à :

- ***Faire converger les acteurs** sur des ambitions communes ;*
- ***Fédérer les acteurs de la santé du territoire**. Cette fédération des acteurs est inédite par son échelle (bouquet de compétences santé étroit de la CA, l'exercice est novateur) et par son spectre (mobilisation plus large que les acteurs de la filière médicale) ;*
- ***Rendre opérationnels et pérenniser les engagements**.*

Cette méthode d'élaboration de la stratégie de santé est donc particulière pour trois aspects :

- *Elle **réunit des acteurs de statuts très divers** (public, privé, associatifs, collectifs d'habitants, etc.)*
- *La communauté d'agglomération Grand Paris Sud **construit son cap stratégique**, en tenant compte des engagements et perspectives exprimés par chacun ;*
- *La **mise en œuvre de la stratégie s'opère via des instruments eux-mêmes divers** : des documents d'urbanisme, mais aussi des formules contractuelles entre acteurs publics, publics/privés, etc.*

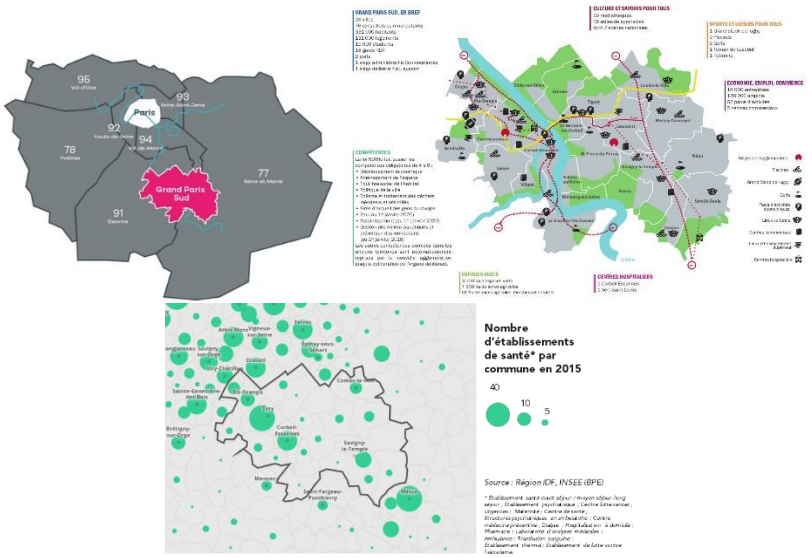

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC SANTE